

Communiqué de presse

La multiplication des fermetures de papeteries au cours des 24 derniers mois, ainsi que la situation fragile de plusieurs sites en ce début 2026, soulignent l'urgence de mettre en œuvre une politique ambitieuse en faveur de la réindustrialisation.

Une dynamique préoccupante de fermetures et de fragilisation du secteur

Depuis le 1^{er} janvier 2024, 7 papeteries, sur un total de 81, ont définitivement cessé leur activité en France. Ces fermetures de sites industriels entraînent des conséquences lourdes en matière d'emplois, de création de richesse, d'aménagement du territoire et de souveraineté industrielle (la France est structurellement importatrice nette de pâte de cellulose, de papiers et de cartons). Par ailleurs, deux entreprises produisant du papier d'emballage sont en redressement judiciaire, tandis qu'un groupe exploitant deux usines de pâte de cellulose de grande capacité est engagé dans une procédure de conciliation. Au-delà de ces différents cas, plusieurs autres entreprises présentent des fragilités susceptibles de s'accroître sous l'effet combiné de la baisse des prix de vente, d'un taux d'utilisation insuffisant des équipements et de la hausse des coûts de production.

Une industrie stratégique dont l'attrition n'est pas inéluctable

Si certaines fermetures ont été inévitables, notamment dans le domaine des papiers graphiques (journaux, magazines), les produits papetiers conservent une place essentielle dans l'économie du XXI^e siècle. Le caractère renouvelable de la matière première, le bois, et le taux de recyclage élevé des papiers et cartons (87 %) les inscrivent à l'intersection de la bioéconomie et de l'économie circulaire. Grâce à un important effort de R&D de l'industrie, les papiers et cartons acquièrent des fonctionnalités nouvelles, qui leur permettent de se substituer de manière croissante aux emballages en plastique. Ainsi, les fermetures de sites papetiers en France s'expliquent moins par une baisse de la demande que par les difficultés des entreprises françaises à résister à une concurrence internationale de plus en plus intense.



Des causes structurelles clairement identifiées

Plusieurs facteurs expliquent cette désindustrialisation. D'une part, sur certains segments du marché, des surcapacités de producteurs étrangers favorisent l'importation de produits (notamment en provenance de Chine), à des prix parfois inférieurs aux coûts de production observés en France. Cette pression est amplifiée, pour certaines catégories de papiers, par les barrières tarifaires américaines, qui redirigent vers le marché européen des volumes initialement destinés aux États-Unis. D'autre part, la France ne parvient toujours pas à améliorer la compétitivité de ses industries « lourdes » (poids de la fiscalité de production, énergie, complexité administrative), ce qui se traduit par des coûts de production supérieurs à ceux de pays concurrents.

COPACEL appelle à la mise en œuvre rapide de mesures, tant à l'échelle communautaire que nationale, car le discours des pouvoirs publics sur la réindustrialisation doit être suivi d'effets concrets :

- renforcement des dispositifs de protection du marché européen ;
- réduction de la fiscalité de production ;
- valorisation de l'avantage compétitif du parc électronucléaire français (dispositif « post-ARENH ») ;
- développement d'une politique forestière davantage orientée vers sa fonction économique ;
- simplification du cadre réglementaire (REP, PPWR, RDUE) ;
- adaptation des exigences environnementales aux capacités d'investissement des entreprises (redevance eau, quotas de CO₂).

Pour Christian Ribeyrolle, Président de COPACEL, « *L'industrie papetière fournit à nos concitoyens des produits à la fois traditionnels et innovants, contribuant à la lutte contre le changement climatique et au développement de l'économie circulaire. Face aux risques croissants pesant sur la pérennité de nombreux sites, il est urgent de mettre en œuvre une politique industrielle ambitieuse au service de la compétitivité de notre industrie et de la souveraineté de notre pays* ».

Contact presse :

Mme Ariane GUILLEMIN – Tél. : 01 53 89 24 11 – Email : ariane.guillemin@copacel.fr

COPACEL (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses) est le syndicat professionnel de l'industrie papetière. COPACEL rassemble 74 entreprises, employant près de 10 000 personnes.

